

HALTER Jean-Marc
12A rue du Freiberg
67210 Bernardswiller

Bernardswiller, le 27 septembre 2026

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Veillez trouver ci-dessous mes questions concernant ER_B_05 :

1. **Quelle pièce technique justifie précisément la largeur de 3,30 mètres ?** Existe-t-il un profil en travers de la future rue, un avant-projet de voirie, un plan coté ou une étude technique ?
2. **Qui a demandé cette largeur et à quelle date ?** Existe-t-il une délibération de la commune, un courrier, un compte rendu de réunion ou une instruction donnée au bureau d'études ?
3. **Comment l'emprise a-t-elle été répartie entre les deux côtés de la rue ?** Une largeur inférieure, une largeur variable ou une autre répartition ont-elles été examinées ?
4. **Quel besoin concret l'élargissement doit-il satisfaire aujourd'hui ?** S'agit-il simplement d'améliorer une voie existante ou l'élargissement est-il lié à la desserte d'une opération d'urbanisation future ?
5. **ER_B_05 est-il lié, directement ou indirectement, au secteur ou au projet dit "Steinland" ?** Si tel est le cas, je souhaite obtenir les études de desserte, de circulation et les variantes d'accès envisagées.
6. **Existe-t-il une étude de circulation ou de sécurité routière ?** Quel trafic futur a été pris en compte ? Quels véhicules doivent pouvoir emprunter ou se croiser dans cette rue ?
7. **Les réseaux justifient-ils une partie de l'élargissement ?** Si oui, quels plans techniques permettent de l'établir ?
8. **Les conséquences sur les propriétés riveraines ont-elles été étudiées ?** Existe-t-il un relevé topographique ou un plan de géomètre permettant de mesurer exactement la future limite de voie par rapport aux murs, clôtures et aménagements existants et, dans votre cas, par rapport au couloir de nage ?
9. **Quelles solutions de substitution ont été étudiées ?** solutions les moins impactantes ?

Si ces éléments ne figurent pas dans le dossier d'enquête, pourriez-vous interroger la commune et la Communauté de communes afin que les études, plans et échanges ayant conduit à la fixation de ER_B_05 à 3,30 mètres puissent être identifiés et, si possible, produits pendant l'enquête ?

Je ne souhaite pas tirer de conclusions à partir de documents que je n'ai pas. Je souhaite au contraire pouvoir formuler mes observations sur la base des études et des raisons réelles ayant conduit au choix de cette emprise et non à partir de suppositions.

Veillez recevoir mes sincères salutations